

Règlement CRAFT-ARAVISTRAIL

Organisation

Aravistrail (association loi 1901, inscrite au journal officiel N°0041 du 10 octobre 2008) organise l'épreuve CRAFT- Aravistrail avec le concours de l'office du tourisme de Thônes Val Sulens et de la Communauté de communes du Val de Thônes.

Parcours

CRAFT-Aravistrail est une course nature, empruntant les sentiers du massif des Bornes-Aravis.

Trois parcours sont proposés le samedi 20 juin 2015 :

Distance	Dénivelée	Départ	Arrivée
67 km	4 700 m	04h00 Thônes	Thônes
44 km	3 200 m	06h00 Thônes	
25 km	1 500 m	08h00 Le Bouchet	

En fonction des conditions du terrain et de la météo, le comité d'organisation pourra être amené à mettre en place des parcours de replis qui pourront entraîner des modifications de distance et de dénivelée.

Esprit

Nos parcours sont résolument « montagne » c'est-à-dire que :

- Les dénivelées positives et négatives sont significatives,
- Les chemins ne sont pas toujours roulants,
- Les conditions météorologiques peuvent changer de façon brutale.

Notre volonté est que tous les concurrents passent la ligne d'arrivée.

Nous vous proposons 3 parcours pour que vous puissiez choisir celui qui convient à vos conditions du moment : ne vous surestimez pas, au risque de garder un mauvais souvenir de notre belle région. Ce serait dommage !

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de tout coureur n'ayant pas respecté l'éthique sportive au cours de manifestations antérieures.

Participation

Les 3 parcours sont ouverts aux hommes et femmes de toutes nationalités.

Les parcours de 67 km et 44 km sont ouverts aux licenciés et non licenciés des catégories « vétérans, seniors et espoirs » né(e)s en 1995 et avant.

Le parcours 25 km est ouvert aux licenciés et non licenciés à partir de la catégorie « junior(e) » né(e)s en 1996 et avant.

Catégories d'âge (Hommes et Femmes)

Juniors : 1996 à 1997

Espoirs : 1993 à 1995

Seniors : 1976 à 1992

Vétérans 1 : 1966 à 1975

Vétérans 2 : 1956 à 1965

Vétérans 3 : 1946 à 1955

Vétérans 4 : 1945 et avant

Inscriptions

Modalités

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur [www. Aravistrail.fr](http://www.Aravistrail.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Aravistrail - Office du Tourisme, 4 Place Avet 74430 Thônes.

Votre inscription sera validée dès lors que :

- Nous aurons réceptionné votre le bulletin d'inscription rempli, pour les inscriptions par courrier,
- Nous serons en possession de votre certificat médical de moins d'un an au jour de la course vous autorisant la pratique de la **course pédestre en compétition** ou de la photocopie d'une licence sportive d'une des fédérations suivantes : FFA, FFCO, FFCM, FFCAM, FF Triathlon accompagnée du visa médical.
- Votre règlement aura été effectué soit par carte (via internet) soit par chèque à l'ordre de « Aravistrail » pour les inscriptions par courrier.

Pour les Jeunes né(e)s après le 20 juin 1996, mineurs au jour de la course, le 20 juin 2015, une autorisation parentale est obligatoire.

Les inscriptions seront closes le dimanche 14 juin 2015 à minuit, date de la poste faisant foi.

Assurance-Annulation

Nous vous proposons une **Assurance-annulation** qui, si vous y souscrivez et la réglez, vous permettra d'être remboursé des sommes versées, sous réserve de fourniture d'un certificat médical de contre-indication.

Les demandes d'annulation seront prises en compte jusqu'à 5 jours avant la course, soit jusqu'au 15 juin 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué sans souscription et paiement de cette assurance.

Services fournis

Parcours	Cadeau inscription	Ravitaillements	Cadeau Finishers	Repas arrivée
67 km	oui	Parcours et arrivée	Oui	Oui
44 km	oui	Parcours et arrivée	Oui	Oui
25 km	oui	Parcours et arrivée	Non	Non

Tarifs

Parcours	Limites inscriptions	Inscriptions jusqu'au 15/04/2015 inclus	Inscriptions du 16/04/2015 au 14/06/2015 inclus	Assurance annulation
67 km	200	65 €	70 €	7 €
44 km	300	42 €	47 €	5 €
25 km	400	25 €		3 €

Changement de parcours

Les changements de parcours seront pris en compte jusqu'à la date de clôture des inscriptions, soit le 14 juin 2015, sous réserve du versement des éventuels surcoûts.

Matériel

Le matériel listé ci-dessous prend en compte votre sécurité ainsi que l'environnement « montagne » qui peut amener des changements rapides des conditions atmosphériques. Cette liste de matériel a été établie en liaison avec les équipes de secours présentes sur CRAFT-ARAVISTRAIL.

En fonction des prévisions météorologiques pour le jour de la course, du matériel conseillé pourra devenir obligatoire et du matériel obligatoire pourra devenir conseillé. L'information sera faite sur le site lors du retrait des dossards.

Nous serons vigilants, sur le matériel obligatoire, il en va de votre sécurité. **Des contrôles de sac auront lieu : au départ, ponctuellement en course, ainsi qu'à l'arrivée.**

« O » Matériel obligatoire « C » Matériel conseillé:

<u>Matériel</u>	<u>67 km</u>	<u>44 km</u>	<u>25 km</u>
Chaussures adaptées à la course / marche en terrain de montagne	O	O	O
Réserve d'eau d'au moins un litre	O	O	O
Couverture de survie	O	O	O
Sifflet et téléphone mobile	O	O	O
Gobelet pour la course et l'arrivée	O	O	O
Lampe frontale	O	C	
Vêtements haut et bas imperméables gardant la chaleur, permettant de supporter le mauvais temps en montagne et, si incident, d'attendre les secours dans les meilleures conditions possibles	O	O	C
Vêtements de rechange	C	C	
Gants	C	C	C
Bonnet, casquette ou bandana	C	C	C
Bâtons	C	C	C

Attention : Tout absence de matériel obligatoire au départ ou en course ou à l'arrivée entrainera le non départ, l'abandon, ou la disqualification.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fait au centre de course situé à la Salle des Fêtes de Thônes le :

- Vendredi 19 juin de 16h00 à 19h00 pour l'ensemble des parcours ;
- Samedi 20 juin de 4 h 30 à 5 h 30 pour le 44 km ;
- Samedi 20 juin de 4 h 30 à 6 h 30 pour le 25 Km.

Le retrait des dossards se fait sur présentation d'une pièce d'identité, avec émargement sur la liste des coureurs inscrits.

Briefing avant course : 15 minutes avant chacun des départs.

Horaires de départ

67 Km : Samedi 20 juin, 4 h à Thônes.

44 Km : Samedi 20 juin à 6 h à Thônes.

25 Km : Samedi 20 juin à 8 h au Bouchet Mont Charvin.

Pour le départ au Bouchet Mont Charvin des navettes gratuites "recommandées" seront à disposition au départ de la salle des fêtes de Thônes à 6 heures.

Porte et barrières horaires

Notre souhait est que chaque concurrent passe la ligne d'arrivée, tout en n'allant pas au-delà de ses limites physiques. Pour cette raison nous avons mis en place une porte et des barrières horaires.

Elles seront définies en fonction des prévisions météorologiques 8 jours avant la course. Elles seront reprises sur le site internet et confirmées la veille de la course sur le site de la course et sur le site internet.

Porte horaire :

La Porte horaire permettra de rejoindre l'arrivée par un trajet plus court. Une pénalité de 10 heures sera appliquée en sus de son temps de course.

Lorsqu'un concurrent arrive à une barrière horaire hors délai, il est mis hors course et remet son dossard. Il est rapatrié par l'organisation jusqu'à Thônes.

En aucun cas, un concurrent « hors délai » ne sera autorisé à poursuivre le parcours.

Contrôles - Abandons

Le dossard doit être porté devant et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au dessus de tout

vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés. Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement :

Prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

Il devra suivre les indications du contrôleur et/ou du PC course pour rejoindre l'arrivée.

En aucun cas, un concurrent « hors délai » ne sera autorisé à poursuivre le parcours.

Interruption de la course

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, le comité d'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours et/ou de modifier le parcours et/ou de modifier les barrières hors délai et/ou la porte horaire.

Sécurité

Vous allez évoluer sur des terrains de montagne. L'organisation aura sécurisé les passages les plus délicats. Vous rencontrerez des contrôleurs tout au long du parcours. Ils sont là, avant tout, pour votre sécurité. Ces contrôleurs vous donneront des consignes. Il est obligatoire de respecter ces consignes. Il vaut mieux perdre quelques secondes dans un passage délicat...

Ne négligez surtout pas votre équipement vestimentaire, surtout en cas de météo défavorable ou incertaine. Il peut faire très vite froid sur les points hauts du parcours même en juin...

Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points du parcours. Ces postes seront en liaison radio avec le PC de la course.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié y compris hélicoptère en cas de nécessité. Les médecins officiels seront habilités à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Environnement

Comme nous, vous aimez la nature, respectez-la.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet,

couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade donc irrémédiablement.

Vous avez été capable de transporter vos gels, barres etc... pleins. Vous pouvez et devez donc les ramener.

Tout concurrent surpris en infraction sera immédiatement disqualifié.

Ravitaillements

Ce trail se déroulant en **semi-autonomie**, le nombre de ravitaillements est limité au strict minimum. Ne comptez pas sur les ravitaillements pour votre suffisance alimentaire.

Chaque concurrent doit donc avoir son **gobelet** avec lui durant la course. Il n'y aura pas de gobelet aux postes de ravitaillement ni à l'arrivée.

Repas d'après course

Samedi 20 juin à partir de 12h 30.

Les repas d'après course sont compris dans les droits d'inscription pour les coureurs du 67 km et du 44 km.

Pour les accompagnants et participants sur le 25 km le repas d'après course nécessite d'être acheté en supplément (13 € lors de l'inscription, et 15 € le jour de la course).

Accompagnants

Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course. Une information détaillée permettant aux accompagnants de suivre la course sera mis en ligne sur le site www.Aravistrail.fr.

Classements et récompenses

Aucune prime en argent n'est distribuée.

Pour le 67 km et le 44 km, un classement scratch hommes et femmes reprenant les trois premier(e)s et ensuite le ou la premier(e) de chaque catégorie (sans cumul des deux) sera établi.

Pour le 25 km seront récompensés les trois premiers et premières.

Animaux

Les parcours traversent des alpages et des zones sensibles. Pour la quiétude des troupeaux il est interdit de courir avec un chien même tenu en laisse.

Assurances

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance « individuel - accident » couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Jury

Son pouvoir de décision est sans appel. Il pourra être amené à prendre des décisions concernant le report ou l'annulation de la course en fonction des conditions météorologiques.

Pénalités et Disqualification

1 heure de pénalité pour chaque effet ou matériel obligatoire manquant sera appliquée.

Les pénalités pourront aller jusqu'à la mise hors course.

Sera disqualifié tout coureur n'ayant pas respecté le présent règlement.

Droit d'Image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Loi informatique et liberté

Les données sont gérées par le secrétariat de l'Aravistrail. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Par le fait de s'inscrire à un des parcours proposé, le concurrent autorise la publication de son nom, prénom, catégorie, voire club si donnée présente, dans la liste des participants, ainsi que sur la liste des résultats qui sont et seront accessibles notamment à tous sur le site internet Aravistrail.